



NATIONAL PETANQUE

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CORREZE

8 - 9
JUILLET
2017

OBJAT
PLACE JEAN LAGARDE
PARC MUNICIPAL



SOMMAIRE

EDITORIAUX	3
PLAN ET ACCES AU SITE.....	9
ACCUEIL SUR SITE.....	11
HEBERGEMENT	12
RESTAURATION.....	13
RESERVATION DES REPAS.....	14
COMMANDE DES TEE-SHIRTS	15
COMMANDE DES COCHONNETS	16
PROGRAMME	17
ENGAGEMENT	18
TENUE VESTIMENTAIRE.....	19
<i>Le Samedi.....</i>	<i>19</i>
<i>Le Dimanche</i>	<i>19</i>
REGLEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP 2017.....	20
<i>ENGAGEMENTS.....</i>	<i>20</i>
<i>QUALIFICATIONS.....</i>	<i>20</i>
<i>DEROULEMENT.....</i>	<i>22</i>
<i>RECOMPENSES.....</i>	<i>22</i>
REGLES SPECIFIQUES A L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP.....	23
<i>ORGANISATION.....</i>	<i>23</i>
<i>DEROULEMENT DES CONCOURS</i>	<i>24</i>
<i>TABLES DE CONTRÔLE ET RESULTATS.....</i>	<i>27</i>
<i>REGLEMENT TECHNIQUE.....</i>	<i>28</i>
<i>ADDITIF.....</i>	<i>29</i>

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'événement
<https://nationalpetanqueufolep2017.jimdo.com>

EDITORIAUX

Championnat National de Pétanque UFOLEP 2017

Objat les 8 et 9 Juillet 2017



La pétanque sera à l'honneur cet été à Objat. Je me réjouis que le Championnat National de Pétanque Ufolep 2017 ait lieu les 8 et 9 juillet en Nouvelle-Aquitaine.

L'organisation de cette compétition d'envergure nationale, s'inscrit pleinement dans l'ambition de notre Région, qui est de promouvoir les activités sportives et de loisirs, mais également le tourisme. La Région Nouvelle-Aquitaine soutient donc avec enthousiasme l'événement que constitue cette épreuve sportive.

Les épreuves de ce Championnat se disputeront dans un esprit à la fois de respect et de convivialité, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Adresse et stratégie seront, à n'en pas douter, au rendez-vous de ce concours. Avec la qualité de l'accueil des organisateurs, toutes les conditions seront réunies pour que cette compétition ait également un air de fête, en cette période estivale.

Je tiens à remercier les organisateurs, les responsables ainsi que les bénévoles qui rendent possible l'organisation de cette manifestation.

Je souhaite également la bienvenue à tous les participants, qui auront le plaisir, à cette occasion, de découvrir ou redécouvrir les beaux paysages de notre Région.

Alain Rousset

**Président du Conseil régional
de Nouvelle-Aquitaine**

Championnat National de Pétanque UFOLEP 2017 **Objat les 8 et 9 Juillet 2017**

L'UFOLEP a choisi la commune d'Objat pour accueillir le Championnat National de Pétanque. C'est un formidable événement pour le bassin de Brive, mais aussi pour toute la Corrèze.

Loisir estival par excellence, la pétanque est également une discipline sportive exigeante dans laquelle la France a la bonne habitude de briller à l'échelle internationale.

Pour cette manifestation, les organisateurs attendent 340 équipes venues de 22 départements. Au total ce sont 1 000 participants qui vont défendre leurs couleurs sur les 200 terrains tracés sur la place Jean-Lagarde et le Parc municipal d'Objat.

Le sens de l'accueil de la Corrèze et sa capacité à organiser d'importants rendez-vous sportifs ont été prouvés à de nombreuses reprises. Je ne doute pas que le Comité Départemental UFOLEP ainsi que tous les Objatois sauront répondre à ce défi organisationnel : 2 500 personnes sont attendues et 1 800 repas devraient être servis les 8 et 9 Juillet.

Je souhaite un grand succès au Championnat National de Pétanque et formule le vœu que les Corrèziennes et les Corrèziens se rendent en nombre à Objat pour y découvrir les spécialistes toutes catégories confondues (vétérans, jeunes, féminines, mixtes...) de ce sport pas tout à fait comme les autres.

Pascal Coste

Président du Conseil Départemental



Championnat National de Pétanque UFOLEP 2017 Objat les 8 et 9 Juillet 2017



La pétanque, sport populaire par excellence, est à l'honneur à Objat à l'occasion du Championnat National UFOLEP 2017 de la discipline.

Adresse, stratégie et surtout convivialité seront, à n'en pas douter au rendez-vous de cette événement qui contribue au rayonnement de la Nouvelle-Aquitaine. Les « doublettes » ou « triplettes » rivaliseront de précision pour remporter la victoire au plus grand plaisir des nombreux spectateurs attendus dans une ambiance chaleureuse et festive, caractéristique de ce genre de rendez-vous.

Ce sport a toujours un petit goût de vacances, un petit air de fête que les corréziennes et les corréziens s'attachent toujours à démontrer grâce à la qualité de leur accueil. Avec l'UFOLEP, c'est aussi la promotion et la valorisation du sport « autrement » autour du *fair play*, de la citoyenneté et de la solidarité. C'est pour cette raison que j'ai souhaité l'accompagner dans le cadre de la réserve parlementaire.

Bienvenue au millier de concurrents de ce Championnat et une pleine réussite aux organisateurs et aux bénévoles qui ont mis toute leur passion pour faire d'Objat, le temps d'un week-end, la capitale de la pétanque !

Bon championnat à toutes et à tous et vive l'UFOLEP !

Philippe NAUCHE

Député de Corrèze
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine
Délégué à l'attractivité et à l'intelligence économique



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CORREZE



BIENVENUE A OBJAT CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP PETANQUE 2017

Place Jean Lagarde à Objat
les 8 et 9 Juillet 2017

La Commune d'Objat, forte de 3 800 habitants, riche d'un tissu associatif composé de 74 associations actives, adhérente de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et appartenant désormais à la Région Grande Aquitaine peut s'enorgueillir de recevoir, du 7 au 9 juillet 2017, sur la Place Jean Lagarde, le Championnat National UFOLEP de Pétanque 2017. Mille participants, soit 340 équipes sont attendues, et viendront « s'affronter » en toute amitié autour des espaces mis à leur disposition, sur 200 terrains tracés et aménagés.

Je reste convaincu que cette discipline sportive populaire, ouverte à tous, synonyme de détente, de vacances, sport d'équipe qui renforce la loyauté et le respect de l'autre, pratiqué en famille, en club, sur des terrains variés, attirera les foules et fera des émules qui viendront rejoindre les effectifs des adhérents de la « Pétanque Autrement » à l'UFOLEP 19.

L'espace dédié à la pratique de la pétanque se situe Place Jean Lagarde, dans un cadre agréable, arboré de magnolias, sur un terrain plat propice à toutes les réussites et aux meilleurs scores. C'est un lieu idéal pour que les adhérents passionnés viennent contempler, en toute quiétude, les tirs, pointages, lancers, carreaux des différentes équipes jouant à la pétanque.

Je félicite tous les bénévoles, dirigeants, adhérents, qui agissent pour que la pétanque vive et unissent leurs efforts pour tenter d'élever le Comité UFOLEP de la Corrèze toujours plus haut. Je remercie mon collègue et Premier Adjoint, Michel JUGIE, qui a facilité l'organisation de cette manifestation ; Thierry BROYDE, Président du Comité Directeur UFOLEP de la Corrèze ainsi que Didier GAUTHIER, Responsable de la Commission Pétanque en Corrèze, qui auront permis à une cité Corrèzienne : OBJAT, d'accueillir pour la première fois dans le département, le National 2017 de pétanque qui rencontrera, j'en suis convaincu, un vif succès dans notre ville dynamique d'Objat.


Philippe VIDAU,

Maire d'OBJAT,
Vice-Président de l'Agglomération de Brive
en charge du développement économique
et du tourisme.

L'UFOLEP CORREZE VOUS ACCUEILLE !

Championnat National de Pétanque UFOLEP 2017 Objat les 8 et 9 Juillet 2017



Le Comité Départemental de la Corrèze accueille cette année les Finales Nationales de Pétanque.

L'équipe technique départementale travaille avec la commission pétanque et avec tous les bénévoles au montage de ce projet d'envergure.

C'est Objat, ville habituée aux événements d'importance depuis de nombreuses années, qui nous accueille pour ces Finales.

Cet événement sera une vitrine pour la Pétanque UFOLEP Corrèzienne et, j'en suis certain, un levier de développement et de promotion pour cette sympathique et populaire discipline sportive.

Ce sera l'occasion pour tous de vivre et de partager des moments de convivialité.

Voilà l'opportunité de manifester notre esprit sportif, d'affirmer les valeurs du sport pour tous qui donnent pleinement son sens au « SPORT AUTREMENT ».

Je me dois de remercier l'ensemble des acteurs : services municipaux, bénévoles, partenaires divers, ainsi que toute l'équipe en charge du projet : permanents UFOLEP, Commission Départementale Pétanque et Commission Nationale de Pétanque.

Un merci appuyé aux partenaires institutionnels et financiers : CNDS, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de communes, Mairie d'Objat ainsi qu'à tous les élus locaux qui nous soutiennent et sans lesquels nous ne pourrions envisager une telle manifestation.

Je suis confiant sur la réussite de ce grand événement qui nous promet de grands moments sportifs.

Thierry BROYDÉ

Président du Comité Départemental UFOLEP 19

Elu au Comité Directeur National

Championnat de France UFOLEP Pétanque 2017 **Objat – 8 et 9 juillet 2017**

Pour la première fois, la CORREZE aura l'honneur d'organiser le National de Pétanque UFOLEP en 2017 sur le superbe site d'OBJAT.

Le Comité Départemental UFOLEP 19, les salariés, la commission pétanque et les clubs affiliés associés à l'organisation de cet évènement national, en partenariat avec la ville d'Objat, sont donc fiers et ravis de recevoir les joueurs qualifiés.

22 départements, soit plus de 1000 joueurs seront présents pour concourir dans les 7 catégories.



La dynamique s'est mise en place à Objat grâce à Monsieur le Maire et son équipe municipale que je tiens à remercier chaleureusement pour leur soutien et leur implication.

La réussite d'un tel évènement passe aussi par la mobilisation depuis plusieurs mois déjà, de nombreux bénévoles des clubs locaux. Ils ont à cœur de tout faire pour la réussite de ces journées. Un grand merci à eux.

La pétanque UFOLEP tient toute sa place en Corrèze depuis des décennies, une manière simple et conviviale de pratiquer ce sport autrement. Le nombre de licenciés est en constante augmentation.

Le site d'Objat, comme vous le verrez, présente des atouts indéniables, à proximité de Brive et facile d'accès. C'est un bourg commerçant et touristique.

La Corrèze est accueillante, venez la découvrir : des sentiers de randonnées, un patrimoine architectural, la proximité de Brive, de Tulle, et quelques joyaux comme Aubazine, Collonges la Rouge, Saint Robert, Turenne, Uzerche...et autres sites également classés parmi les plus beaux villages de France.

Notre département est réputé pour sa gastronomie et ses marchés de producteurs locaux. Devenu célèbre grâce à Georges Brassens, le marché de Brive la Gaillarde le samedi matin regorge de spécialités et produits issus de l'agriculture corrézienne.

Celui d'Objat le dimanche matin, est tout aussi charmant et alléchant.

Les plats corréziens s'appuient sur des produits spécifiques : le bœuf de race limousine, le porc cul noir, le canard, les cèpes, les châtaignes, les pommes, les noix, les truffes...de quoi ravir les papilles.

Par avance, je remercie les partenaires publics et privés, pour leur engagement et leur soutien dans cet élan sportif amateur ouvert au plus grand nombre.

Bonne compétition.

Bienvenue à tous : joueurs, familles et accompagnants.

Didier GAUTHIER

Responsable de la commission pétanque

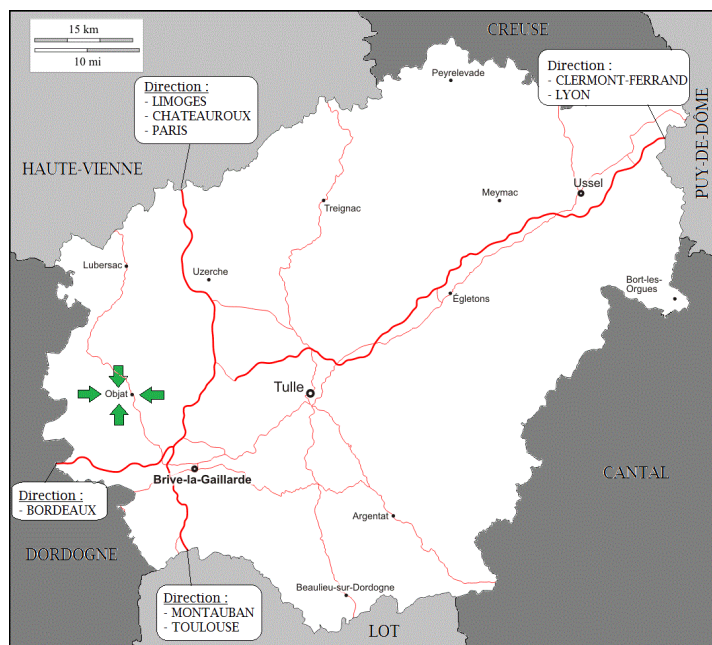
PLAN ET ACCES AU SITE

**Place Jean Lagarde
19130 OBJAT**

Coordonnée GPS :
Latitude : 45.264724
Longitude : 1.409678



Accès par la route



- **Autoroute**
- **Nationale**

Depuis Paris

- Suivre l'A20 direction Toulouse
- Sortie 50, direction Objat
- Prendre D901 en direction d'Objat

Depuis Toulouse

- Suivre l'A62 direction Montauban
- Prendre la sortie 10 pour E9 en direction de l'A20
- Suivre l'A20 direction Limoges / Paris
- Prendre la sortie 50, direction Objat

Depuis Bordeaux

- Rejoindre A630/E70 en direction de l'E5 Paris
- Sortie 26 pour E70 en direction de Libourne/Périgueux
- Rejoindre l'A89
- Sortie 19 direction Brive / Objat / Allasac

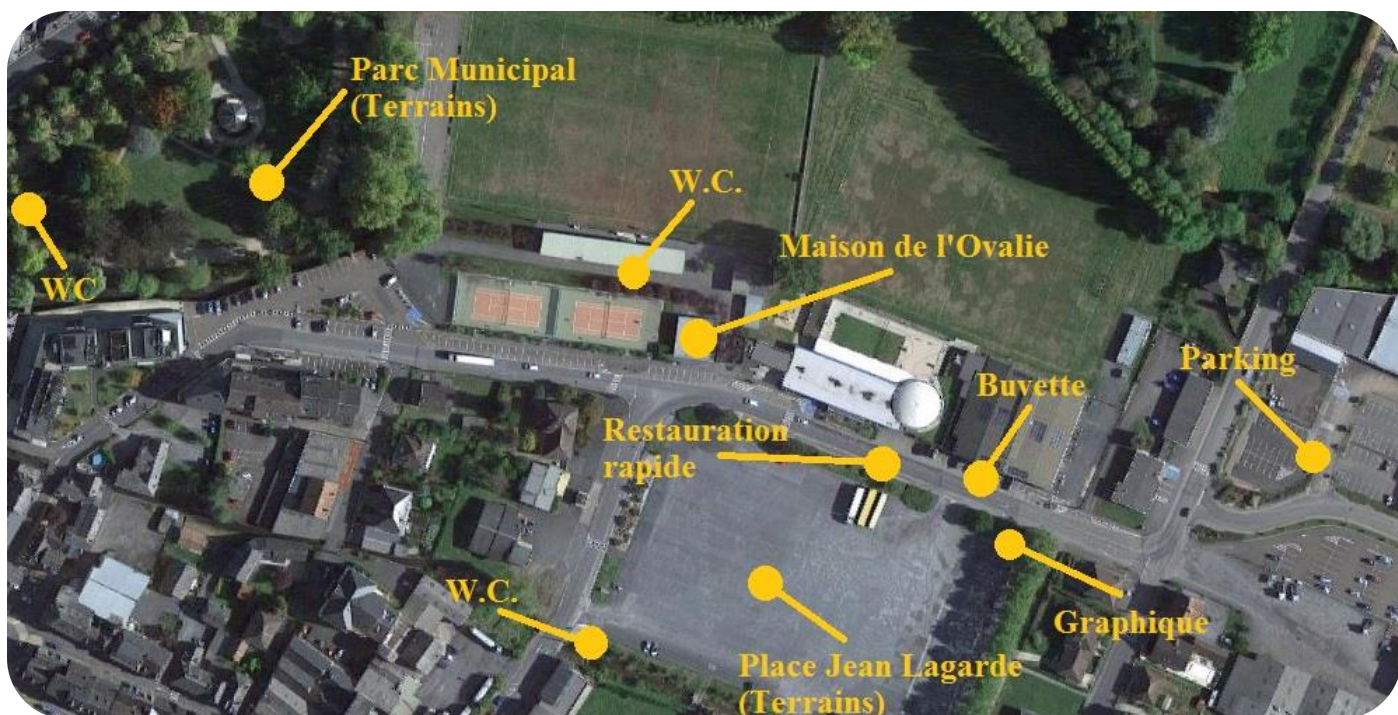
Depuis Lyon

- Suivre l'A89 en direction de Bordeaux / Clermont-Ferrand
- Sortie 48 direction Allasac
- Suivre D25, D9 et D901 en direction d'Objat

Emplacement des lieux importants



Points d'intérêt du site du National Pétanque UFOLEP 2017



ACCUEIL SUR SITE

Les infrastructures du National de Pétanque UFOLEP se situent :

**Place Jean Lagarde
19130 Objat**

La réception des différentes délégations se fera à la Salle de l'Ovalie (place Jean Lagarde).

Les permanences d'accueil se tiendront :

**Le Vendredi 7 Juillet 2017
de 16H00 à 21H00
à la Salle de l'Ovalie
Place Jean Lagarde.**

Il sera remis au représentant départemental désigné un dossier qui comprendra :

- Les tickets repas commandés et payés
- Le cadeau souvenir
- Les bons pour retirer les Tee-Shirts et les Cochonnets commandés
- La plaquette de présentation

Les dossards ne pourront être récupérés que le Vendredi entre 16H00 et 21H00 à la Salle de l'Ovalie.

Le représentant départemental désigné devra régler les formalités sportives en :

- Venant retirer l'ensemble des dossards des licenciés du Département
- Présentant la licence du et/ou des remplaçants
- S'assurant que tous les licenciés de son département sont en possession d'un badge qui permette de visualiser facilement la licence.

Information importante : les inscriptions pour le Challenge de l'Amitié auront lieu uniquement le dimanche matin de 8H00 à 9H00.

HEBERGEMENT

Les réservations des hébergements sont gérées directement par le compétiteur lui-même.

Toutes les structures d'hébergement sont accessibles sur le site internet du national Pétanque :

<https://nationalpetanqueufolep2017.jimdo.com>

Il permet aux compétiteurs de gérer leurs réservations en fonction de la structure et du lieu souhaités.



RESTAURATION

Menu du Vendredi Soir

(Plateau repas)

~ Jambon du pays et sa salade verte ~

∞

~ Magret de canard et sa garniture ~

∞

~ Fromage ~

∞

~ Tarte ~

Café et vin compris

15 €

Menu du Samedi Midi

(Plateau repas froid)

~ Assortiment de charcuterie ~
(pâté de campagne-pâté de tête-rosotte-saucisson à l'ail-cornichon-tranche de melon)

∞

~ Roti de porc ~

∞

~ salade de riz composée ~

∞

~ Assortiment de 2 fromages ~

∞

~ Flognarde ~

Café et vin compris

12,50€

Menu de Gala du Samedi Soir

(Suivi d'une soirée dansante)

~ Apéritif ~

∞

~ Fraicheur aux 2 saumons-jeunes pousses et herbes aromatiques ~

∞

~ Pavé de veau sauce morilles ~

∞

~ Gâteau de pomme de terre et petits légumes ~

∞

~ Fromage/salade ~

∞

~ Finger mascarpone sur sa compotée mangue/passion ~

(Dacquoise et coulis de mangue avec éclats de meringue)

Café et vin compris
(une bouteille pour 4 personnes)

27 €

Menu du Dimanche Midi

(Plateau repas)

~ Terrine de campagne ~

∞

~ Salade verte ~

∞

~ Confit de canard ~

∞

~ Pommes de terre sautées ~

∞

~ Fromage ~

∞

~ Gâteau ~

Café et vin compris

15 €

RESERVATION DES REPAS

(A renvoyer pour le 15 juin 2017)

Département :
Association :
Nom, Prénom du responsable :
Adresse du responsable :
N° de téléphone du responsable :
Courriel :

Réservation des repas		
Vendredi 07 Juillet : Soir	Nombre de repas	x 15,00 € =
Samedi 08 Juillet : Midi	Nombre de repas	x 12,50 € =
Samedi 08 Juillet : Soir	Nombre de repas	x 27,00 € =
Dimanche 09 Juillet : Midi	Nombre de repas	x 15,00 € =
TOTAL :		€

Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de l'UFOLEP 19

Toute commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement.

A renvoyer impérativement avant le 15 Juin 2017 à :

UFOLEP 19
4 Impasse Pièce St Avid
19000 TULLE

Date et signature du responsable :

COMMANDE DES TEE-SHIRTS

(A renvoyer pour le 15 Juin 2017)

Si vous commandez vos tee-shirts à l'avance, ils seront remis au responsable de l'association dès son arrivée à l'accueil.

Département :
Association :
Nom, Prénom du responsable :
Adresse du responsable :

N° de téléphone du responsable :
Courriel :



TAILLES du tee-shirt Col V	QUANTITE	TARIF	TOTAL
S		10 €	€
M		10 €	€
L		10 €	€
XL		10 €	€
XXL		10 €	€
XXXL		10 €	€



Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de l'**UFOLEP 19**

Toute commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement.

A renvoyer impérativement avant le 15 Juin 2017 à :

UFOLEP 19
4 Impasse Pièce St Avid
19000 TULLE

Date et signature du responsable :

COMMANDE DES COCHONNETS

(A renvoyer pour le 15 juin 2017)

Si vous commandez vos cochonnets à l'avance, ils seront remis au responsable de l'association dès son arrivée à l'accueil.

Département:

Association :

Nom, Prénom du responsable :

Adresse du responsable :

N° de téléphone du responsable :

Courriel :

Réservation des cochonnets

Cochonnet Unicolore :

(Blanc, Jaune fluo, Vert, Orange fluo)



Nombre de Cochonnets (*Blanc*)

x 2 € =

Nombre de Cochonnets (*Jaune Fluo*)

x 2 € =

Nombre de Cochonnets (*Vert*)

x 2 € =

Nombre de Cochonnets (*Orange fluo*)

x 2 € =

Cochonnet Multicolore :

(Fait main)



Nombre de Cochonnets (*Multicolore*)

x 2 € =

TOTAL

€

Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de l'**UFOLEP 19**

Toute commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement.

A renvoyer impérativement avant le 15 Juin 2017 à :

UFOLEP 19
 4 Impasse Pièce St Avid
 19000 TULLE

Date et signature du responsable :

PROGRAMME

(A titre indicatif)

Vendredi 07 juillet 2017

16h00 – 21h00	Accueil des délégations sur le site d'Objat
18H30	Réception des officiels à la Mairie d'Objat
19h30 - 21h00	Dîner à la Salle des Congrès
21h30	Tirage au sort des rencontres de poules

Samedi 08 juillet 2017

08h30 – 12h00	Déroulement de la compétition
12h00 – 14h00	Repas à la Salle des Congrès
14h00 – 19h00	Reprise de la compétition
20h30 - 1h30	Repas de Gala à la Salle des Congrès

Dimanche 09 juillet 2017

08h00	Reprise de la compétition
08h00 – 09h00	Inscriptions au Challenge de l'Amitié
12h00 – 14h00	Repas à la Salle des Congrès
14h00	Reprise de la compétition
15h00	Finales sur les terrains d'Honneur Place Jean Lagarde
17h00	Remise des récompenses sur les terrains d'Honneur
18h00	Fin du Championnat National et vin d'honneur

ENGAGEMENT

Les engagements 2017 se feront par internet entre le 12 Juin et le 24 Juin 2017 (délai impératif sous peine de non qualification).

<http://www.cns-webservice.org/>

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre Délégué départemental.



TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue des joueurs doit être irréprochable tant sur le plan vestimentaire (tee-shirts identiques le samedi et tenue identique le dimanche) que sur celui du comportement ou du respect des horaires.

Le Samedi

Les joueurs devront porter un haut identique, avec manches couvrant l'épaule et des chaussures fermées. Le port du short (au-dessus du genou) est interdit. En cas de non-respect, le jury sera habilité à exclure l'équipe de la compétition.

Le Dimanche

A partir des 1/4 de finales :

Les joueurs devront porter une tenue uniforme. Cette tenue uniforme par équipe comprend:

- Un haut avec manches couvrant l'épaule,
- Un pantalon ou pantacourt en dessous du genou,
- Des chaussures fermées.

S'ils sont de même couleur et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson.

En cas de mauvais temps la CNS se réserve le droit de modifier les éléments de la tenue vestimentaire.

Tout manquement à ces règles sera frappé de disqualification immédiate.

Il sera strictement INTERDIT de fumer (y compris cigarette électronique), boire (sauf de l'eau), téléphoner sur les terrains.

Rappel pour sortir du terrain de jeu une demande doit être faite à l'arbitre.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP 2017

ENGAGEMENTS

Le nombre d'équipes qualifiées au Championnat National UFOLEP dépend de l'importance de l'activité pétanque dans chaque département (un tableau des quotas prévisionnels de participation tenant compte de cet impératif paraît au « Contact »). Les délégués départementaux UFOLEP ne transmettront à la Commission Nationale, dans les délais prévus, que les listes des participants remplissant les conditions requises.

La Commission Nationale examinera les demandes motivées de dérogation, en particulier pour les départements où l'UFOLEP essaie d'implanter la pétanque. (Questionnaire de la CN au Contact) de mai-juin.

Les engagements 2017 se feront par internet entre le 12 juin et 24 juin 2017 (délai impératif sous peine de non qualification).

ATTENTION

Pour participer en Simple Appartenance UFOLEP aucun des joueurs composant la triplette ne devra être titulaire d'une licence FFPJP durant la période du 1/09/2016 au 31/08/2017.

Un contrôle sera effectué et les équipes fautives se verront interdire la participation au national 2017.

QUALIFICATIONS

Pour pouvoir participer au Championnat National, chaque joueur devra avoir participé au minimum, dans son département et/ou sa région, à

- 4 épreuves prévues au calendrier départemental UFOLEP (c'est à dire organisées par la Commission Technique Départementale ou le Comité départemental)

Et/ou

- Au Championnat Départemental UFOLEP et/ou Interdépartemental, Régional, Interrégional (avant le 12 juin)

Les résultats sont à transmettre au responsable désigné de la CNS par E-mail : cnspetanque@gmail.com

De la transmission de ces résultats dépend la qualification.

Les catégories

Pour toutes les triplettes **Adultes**, les 3 joueurs doivent être obligatoirement licenciés **dans la même association**.

- a. Triplettes adultes Simple UFOLEP (S.U.)

(17 ans et +) masculines, féminines ou mixtes **strictement** UFOLEP, **joueurs de la même association**.

b. Triplettes adultes Double Appartenance (D.A.)

(17 ans et +) masculines, féminines ou mixtes ou double appartenance, **joueurs de la même association.**

Attention : Un seul joueur en double appartenance qualifie la triplète dans cette catégorie.

c. Triplettes Jeunes*

(11 à 16 ans) masculines, féminines ou mixtes simple UFOLEP ou double appartenance, **joueurs du même département.** *Voir fin du document pour les âges requis

d. Doublettes Féminines

Simple UFOLEP ou double appartenance, **joueuses du même département.**

e. Sextettes mixtes

Composés par deux triplettes mixtes, simple UFOLEP ou double appartenance ou encore par une triplète mixte simple UFOLEP associée à une triplète double appartenance

Un sextette mixte peut aussi être composé par des joueurs et joueuses d'associations différentes mais **du même département.**

NB : Les triplettes mixtes formant les sextettes sont obligatoirement formées chacune de :

Un masculin + une féminine + un(e) jeune de 11 à 16 ans (ou une féminine), avec obligation de prévoir un(e) adulte pour assurer la responsabilité de l'équipe dans le cas de 2 triplettes avec jeune.

Note spécifique aux sextettes :

Afin de privilégier le championnat jeune, de donner une place supplémentaire aux féminines et étoffer la compétition sextette, il sera possible au département de remplacer un ou une jeune par une féminine, toutefois il doit avoir au moins un ou une jeune dans le sextette.

f. Triplettes Vétérans

Vétérans 55 ans et plus simple UFOLEP ou double appartenance, **joueurs du même département.**

g. Doublettes Mixtes

Composées d'un masculin et d'une féminine tous deux adultes (17 ans et +) **joueurs, joueuses de la même association.**

Remarque : Aucun surclassement n'est autorisé pour les jeunes 11/13 ans. Les surclassements individuels pour les jeunes 14/16 ans sont autorisés sous réserve de présentation d'un certificat médical. (Sauf catégories vétérans) Dans le cas de surclassement d'un joueur, son équipe est classée dans la catégorie du joueur le plus âgé.

DEROULEMENT

1) Le Vendredi soir :

Les inscriptions se faisant sur internet, les licences ne sont plus contrôlées sauf les licences des remplaçants. Les dossards doivent être retirés avant le tirage au sort (16/21H), tirage au sort public des rencontres dans les différentes catégories présidé par un membre de la CN.

En 2017 le tirage au sort sera effectué par informatique.

Poules de 4 complétées s'il y a lieu de poules de 3.

Les équipes d'un même département ne peuvent se rencontrer en poule. (Sauf où la catégorie a très peu de participants).

2) Le Samedi :

En cas de forfait de dernière minute dans une poule de 3, tirage au sort complémentaire pour redéfinir un tableau composé uniquement de poules de 4 et/ou 3.

- **Les parties de poules se jouent en 11 points. Deux parties prévues avec partie de barrage si nécessaire.**
- Puis tours éliminatoires avec parties en 13 points dans le Concours Général pour les deux premiers de chaque poule, et, dans le Concours Complémentaire pour les 3ème et 4ème de poules. Ces éliminatoires devront être terminés au moins jusqu'aux 1/4 de finales le samedi après-midi, sauf impossibilité.

Pour les Sextettes Mixtes: concours par élimination directe avec rattrapage des perdants dans des concours annexes. (Les sextettes-mixtes d'un même département ne peuvent se rencontrer au cours des deux premiers tours, sauf impossibilité.)

3) Le Dimanche

- Le matin : suite des éliminatoires (1/4 et 1/2)
- L'après-midi : fin des 1/2 finales et finales.

Nota : Afin de respecter les horaires de programmation des compétitions nationales, sur décision de la CNS, les parties pourront être jouées en temps limité.
Ces décisions pourront être prises à tout moment de la compétition.

Arbitrage : Les arbitres nationaux exerceront sous le contrôle de la CN qui tranchera en dernier ressort.

RECOMPENSES

Cf : dispositions générales communes

- *Le Concours Général dans les catégories Triplettes Adultes UFOLEP, Triplettes Vétérans, attribue le titre de Champion National UFOLEP.*

*La coupe **Julien GARIBALDI** récompense les Triplettes Adultes UFOLEP*

- *Le Concours Général dans les catégories Triplettes Jeunes, Doublettes Féminines et Doublettes Mixtes, attribue le titre de Champion National UFOLEP.*

*La coupe **Roger GALLIER** récompense la catégorie Triplettes Jeunes.*

- *Le Concours Général de la catégorie Sextettes Mixtes, attribue le titre de Champion National UFOLEP ainsi que la coupe **Gérard MALLET***

REGLES SPECIFIQUES A L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX UFOLEP

Ce règlement, spécifique aux rencontres organisées annuellement au cours des Championnats Nationaux UFOLEP, est applicable de droit. Les arbitres nationaux sont tenus de le faire respecter.

Il comprend trois parties bien distinctes:

- Une partie relative à l'organisation et au déroulement de ce Championnat,
- Une partie apportant quelques précisions d'ordre technique,
- Une partie concernant le Challenge de l'Amitié.

ORGANISATION

VERIFICATION DES LICENCES

Toutes les licences seront vérifiées lors de l'engagement des équipes sur la plateforme nationale.

Les modifications de dernière minute pourront être prises en compte, si elles sont justifiées, le vendredi de 16H à 21H avant le tirage au sort des parties de poules. Pour cela, le responsable de la délégation devra présenter les licences des remplaçants.

LE CHALLENGE DE L'AMITIE

Les inscriptions se feront le dimanche matin de 8H à 9H.

Une seule catégorie :

- Regroupant les Adultes, les Triplettes Mixtes et les Triplettes Jeunes

Le concours du Challenge de l'Amitié se déroule en 11 points, élimination directe. Les parties débutent à 9H30.

DOSSARDS

Chaque équipe reçoit un petit dossard sur lequel figurent son numéro, sa catégorie et sa composition. Ce dossard doit être porté visiblement par le capitaine de l'équipe.

IDENTITE

Chaque joueur doit porter visiblement sa licence glissée dans un porte badge ou pouvoir la présenter à la demande d'un joueur adverse ou de l'arbitre.

NUMEROTAGE

Catégorie ADULTES UFOLEP = ADU/SU	A partir de 001
Catégorie ADULTES DOUBLE APPARTENANCE = ADU/DA	A partir de 201
Catégorie JEUNES (UFOLEP ET DA) = JEUNE	A partir de 301
Catégorie SEXTETTES MIXTES = SM	A partir de 401
Catégorie FÉMININES (UFOLEP et DA) = DF	A partir de 501
Catégorie VETERANS 55 ans et plus (UFOLEP et DA) = VT	A partir de 601
Catégorie DOUBLETTES MIXTES (UFOLEP ET DA) = DM	A partir de 701

TIRAGE AU SORT

Il est effectué par les membres de la Commission Nationale Sportive et les responsables du Département organisateur, le vendredi soir, en présence des arbitres.

En 2017 il sera fait par ordinateur.

Deux équipes d'un même département ne peuvent se rencontrer avant les 1/8 de finale en catégorie Adultes et avant les 1/4 en catégories Jeunes, Féminines et Sextettes Mixtes, sauf impossibilité.

Un tirage au sort est effectué par l'ordinateur après chaque tour pour les concours généraux.

La descente est automatique pour les concours complémentaires.

DEROULEMENT DES CONCOURS

Catégories Adultes UFOLEP (Coupe Julien GARIBALDI), Adultes Double Appartenance, Vétérans, Doublettes Féminines et Doublettes Mixtes.

LES POULES

Les parties des cinq concours débutent à 8 Heures 30.

Le tirage au sort détermine un tableau constitué de poules de 4, complétées s'il y a lieu de poules de 3. Les poules se jouent en deux parties et un barrage si nécessaire. Dans le cas d'une poule de trois, l'équipe exempte a partie gagnée.

Les parties de poules se jouent en 11 points.

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le Critérium, dénommé aussi Concours Général. Les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule rejoignent le Concours Complémentaire.

LE CRITERIUM OU CONCOURS GENERAL

- Les 1/32, 1/16, 1/8 se jouent le **Samedi**.
- Les perdants de la première partie sont repêchés au Complémentaire.
- Les 1/4 et 1/2 se jouent le **Dimanche matin**.
- La FINALE se joue le **Dimanche après-midi**.

LE CONCOURS COMPLEMENTAIRES

Réservé aux 3^{ème} et 4^{ème} des poules, il accueille ensuite les éliminés de la première partie du Concours Général.

- Les 1/32, 1/16, 1/8 se jouent le **Samedi**.
- Les 1/4 et 1/2 se jouent le **Dimanche matin**.
- La FINALE se joue le **Dimanche après-midi**.

ATTENTION : En catégorie Vétérans, les adultes hommes ou femmes doivent avoir 55 ans révolus au 31/12 de l'année précédant le National.

Catégorie JEUNES (Coupe Roger GALLIER), FEMININES, DOUBLETTES MIXTES

**ATTENTION ! JEUNE = Garçon ou Fille de 11 à 16 ans (minimes et cadets)
Jeunes entre 11 et 14 ans: Aucun surclassement ne sera autorisé!**

Le concours des jeunes débute à 9 Heures

LES POULES

Le tirage au sort détermine un tableau constitué de poules de 4, complétées s'il y a lieu de poules de 3. Les poules se jouent en deux parties et un barrage si nécessaire. Dans le cas d'une poule de trois, l'équipe exempte a partie gagnée.

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le Critérium, dénommé aussi concours Général. Les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule rejoignent le Concours Complémentaire.

LE CRITERIUM OU CONCOURS GENERAL

- Les 1/16, 1/8 et 1/4 se jouent le **Samedi**.
- Les perdants du premier tour sont repêchés au Complémentaire.
- Les 1/2 se jouent le **Dimanche matin à 10 heures**.
- Les récompenses sont remises à la suite des finales.

LE CONCOUR COMPLEMENTAIRE

Réservé aux 3^{ème} et 4^{ème} des poules, il accueille ensuite les éliminés du premier tour du Concours Général

- Les 1/32, 1/16, 1/8 se jouent le **Samedi**.
- Les 1/4 et 1/2 se jouent le **Dimanche matin à 10 heures**.
- Les récompenses sont remises à la suite des finales.

Le vainqueur du Concours Général de la catégorie Adultes UFOLEP reçoit la Coupe Julien GARIBALDI.

Le vainqueur du Concours Général de la catégorie Jeunes reçoit la Coupe Roger GALLIER.

Catégorie SEXTETTES MIXTES (Coupe Gérard MALLET)

RAPPEL : Un sextette est composé de 2 triplètes comprenant chacune : 1 masculin + 1 féminine + 1 jeune* (ou 1féminine)

* JEUNE = garçon ou fille de 11 à 16 ans.

COMPOSITION D'UNE SEXTETTE :

1^{ère} Triplette : 1 Masculin + 1 Féminine + 1 Jeune (ou Féminine) M1 + F1 + J1 ou F1a	2^{ème} Triplette : 1 Masculin + 1Féminine + 1 Jeune ou Féminine M1 + F1 + J1 ou F1a
--	---

a. Déroulement

EXEMPLE / Sextette A contre Sextette B

<p style="text-align: center;">1^{ère} Phase : on joue en TRIPLETTES.</p> <p>M1 + F1 + J1 ou F1a de A contre M1 + F1 + J1 ou F1a de B</p> <p>M2 + F2 + J2 ou F2a de A contre M2 + F2 + J2 ou F2a de B</p> <p style="text-align: center;">Chaque triplète gagnante marque 3 points</p>	<p style="text-align: center;">2^{ème} Phase : on joue en DOUBLETTES</p> <p>M1 + F1 de A jouent contre M2 + F2 de B</p> <p>M2 + F2 de A jouent contre M1 + F1 de B</p> <p>J1 ou F1a + J2 ou F2a de A contre J1 ou F1a + J2 ou F2a de B</p> <p style="text-align: center;">Chaque doublette gagnante marque 2 points</p>						
<p>3^{ème} Phase : on joue en TÊTE A TÊTE (3 boules/joueur). Si nécessaire.</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">M1 de A contre M1 de B</td> <td style="width: 50%;">M2 de A contre M2 de B</td> </tr> <tr> <td>F1 de A contre F1 de B</td> <td>F2 de A contre F2 de B</td> </tr> <tr> <td>J1 ou F1a de A contre J1 ou F1a de B</td> <td>J2 ou F2a de A contre J2 ou F2a de B</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Chaque gagnant marque 1 point.</p>		M1 de A contre M1 de B	M2 de A contre M2 de B	F1 de A contre F1 de B	F2 de A contre F2 de B	J1 ou F1a de A contre J1 ou F1a de B	J2 ou F2a de A contre J2 ou F2a de B
M1 de A contre M1 de B	M2 de A contre M2 de B						
F1 de A contre F1 de B	F2 de A contre F2 de B						
J1 ou F1a de A contre J1 ou F1a de B	J2 ou F2a de A contre J2 ou F2a de B						

En cas d'égalité (9 points pour chacun des 2 sextettes), celui qui totalise le plus de parties gagnées est vainqueur.

LE CONCOURS GENERAL

Il se joue par élimination directe selon la formule traditionnelle.

- Les 1/8 et 1/4 se jouent le Samedi
- Les 1/2 et les finales en doublettes se jouent le Dimanche matin
- La FINALE en triplettes se joue le Dimanche matin
- La FINALE en doublettes se joue le Dimanche après-midi

LE CONCOURS COMPLEMENTAIRE

Il est réservé aux éliminés des 1/8 et des 1/4 du concours Général.

- Les 1/8 et/ou 1/4 se jouent le Samedi
- Les 1/2 et les finales en doublettes se jouent le Dimanche matin
- La FINALE en triplettes se joue le Dimanche matin
- La FINALE en doublettes se joue le Dimanche après-midi

NB : Les finales se jouent uniquement en doublettes et en triplettes.

En cas d'égalité (6 points pour chacune des deux sextettes), le sextette qui totalise le plus de parties gagnées (3 contre 2) est déclaré vainqueur

TABLES DE CONTRÔLE ET RESULTATS

Une table de résultats est prévue pour chacune des 7 catégories.

Aucun délai ne sera accordé pour l'annonce du score. Si après constatation de fin de partie par les arbitres et passé un délai de 5 minutes, les équipes n'ayant pas annoncé le résultat seront disqualifiées. Pour éviter toute malversation, chaque capitaine d'équipe devra venir annoncer son résultat.

Les arbitres nationaux sont chargés de constater la fin des parties.

LES HORAIRES OFFICIELS

Le Samedi

✕ 8H15 : ouverture des Championnats Nationaux UFOLEP

✕ 8H30 à 19H00 : Parties de poules, 1/32, 1/16 et 1/8 (+ 1/4 pour les Jeunes et les Féminines)

Le Dimanche

✕ 8H00 à 12H : 1/4 et 1/2 finales.

✕ 10H30 : FINALE de la compétition SEXTETTES (phase triplettes).

✕ 15H00 : FINALES des concours ADULTES, VETERANS, DOUBLETTES MIXTES, FEMININES et SEXTETTES (phase doublettes).

NB : La Commission Nationale Sportive se réserve le droit de modifier ces horaires en fonction des circonstances matérielles et climatiques.

LES TERRAINS

Les terrains sont numérotés. Chaque catégorie joue sur ceux qui lui sont attribués. Le numérotage des terrains est affiché aux tables de marque.

Sept arbitres nationaux se répartissent l'arbitrage de la façon suivante:

- un arbitre pour la catégorie TRIPLETTES ADULTES UFOLEP.
- un arbitre pour la catégorie TRIPLETTES ADULTES DA.
- un arbitre pour la catégorie TRIPLETTES JEUNES.
- un arbitre pour la catégorie DOUBLETTES FÉMININES.
- un arbitre pour la catégorie TRIPLETTES VETERANS.
- un arbitre pour la catégorie DOUBLETTES MIXTES.
- un arbitre pour la catégorie SEXTETTES MIXTES.

REGLEMENT TECHNIQUE

C'est le règlement technique officiel de la F.F.P.J.P. 2017 qui est appliqué.

Il faut toutefois prendre en compte les quelques aménagements suivants pour nos Championnats Nationaux UFOLEP.

☒ Les terrains sont tracés et groupés en îlots de plusieurs jeux, **sans lignes de perte autour des îlots.**

☒ Le but doit être lancé dans le jeu choisi ou désigné. En cours de mène, les boules ou le but se déplaçant sur **le jeu contigu latéral**, de part et d'autre du jeu attribué, sont **BONS**.

Pour être annulé, il faut que tout objet (boule ou but) ait franchi :

- **deux lignes latérales consécutives (celle du jeu attribué et celle du jeu contigu, de part et d'autre,**
- **ou la ligne du fond de jeu, pour les jeux bout à bout.**

O Jeu attribué	

Boules et buts bons après déplacement

Boules et buts annulés après déplacement

☒ Pour être valable, le but doit être lancé à un mètre minimum de la limite du terrain de jeu choisi ou désigné

☒ **Cette distance limite est ramenée à 0,50m si les terrains ne sont pas délimités aux normes 4mx15m.**

☒ Les dimensions des terrains tracés peuvent être ramenées à **3m x 12m**

☒ Distance de lancement du but:

- Adultes : 6 à 10 m
- - Jeunes jouant en triplètes ou dans les sextettes mixtes (tête à tête ou doublettes) : 5 à 9 m.

RAPPEL IMPORTANT :

La catégorie "JEUNES " concerne UNIQUEMENT les JEUNES de 11 à 16 ans.

Minimum : Être né en 2005. Avoir 11 ans au renouvellement de la licence (septembre 2016).

Maximum : Être né en 2000. Avoir 16 ans au 31 août 2017).

La catégorie "ADULTES" Être né en 2001.

Avoir 17 ans au renouvellement de la licence (septembre 2016).

La catégorie VETERANS. Être né en 1961.

Avoir 55 ans au renouvellement de la licence (septembre 2016).

ADDITIF

Dans le cadre de nos compétitions nationales UFOLEP, nous prenons en compte certains articles du règlement administratif et sportif de la FFPJP à savoir :

Obligation des joueurs :

Pendant toute la durée d'une compétition, les joueurs doivent :

- avoir une attitude correcte (langage, habillement, etc.),
- se soumettre sans récrimination aux décisions et observations de l'arbitre et ne pas s'absenter sans l'autorisation de ce dernier sous peine de faire l'objet d'un rapport.

De même, les dirigeants et les arbitres doivent avoir une attitude correcte vis-à-vis des joueurs.

Tout joueur participant à une compétition officielle doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut, il sera exclu de la compétition.

Il est interdit aux joueurs, délégués et arbitres de consommer des boissons alcoolisées et d'utiliser des téléphones portables sur les jeux pendant toute la durée des compétitions.

Il est interdit de fumer y compris la cigarette électronique sur les terrains.

Le téléphone portable est interdit sur les terrains de jeux.

Chaque incident est à remonter aux responsables de la CNS qui pourront réunir une commission pour prendre les sanctions nécessaires.

En cas de malaise d'un joueur en cours de partie, cette dernière est arrêtée par l'arbitre pendant une durée maximale de 15 minutes afin de procéder aux soins.

Si à l'issue de ce délai, le joueur malade ne peut reprendre, ses coéquipiers doivent poursuivre la partie en l'attendant (sans ses boules), ou abandonner.

Si ce joueur est victime d'un second malaise en cours de partie, il n'est plus autorisé à reprendre la compétition.

Arbitrage

L'arbitre a un rôle prépondérant et ses décisions sur les terrains de jeu ne sont susceptibles d'appel auprès du jury que lorsque celles-ci concernent l'interprétation des règlements et sous réserve que la partie n'ait pas repris après la décision.

Il doit :

- a. Veiller à l'application stricte des règlements de la fédération dont il est le représentant officiel dans les concours ;
- b. Contrôler les licences ;
- c. S'assurer que les joueurs ont une tenue correcte et que leur comportement n'est pas préjudiciable au déroulement de la compétition ;
- d. Faire respecter les décisions qu'il a prises ;
- e. S'assurer de la régularité du tirage au sort, de l'affichage, mais en aucun cas il ne doit tenir la table de marque.

L'arbitre a en priorité un rôle d'intervention pour faire respecter de sa propre autorité le règlement officiel des sports de Pétanque, ainsi que les règlements annexes

A cet effet, il est habilité à prendre toute décision qu'il jugera utile et mettre en œuvre les sanctions prévues au règlement du jeu avec la discrétion nécessaire et le respect dû au(x) joueur(s) concerné(s).

Lutte contre le dopage et l'alcoolisme :

Dopage :

Tout participant à une compétition ou manifestation sportive ayant reçu l'agrément d'une fédération devra se soumettre aux contrôles de lutte contre le dopage.

Ces contrôles seront effectués par une personne dûment habilitée agissant de sa propre initiative ou lorsque ce dernier sera imposé :

- sur instruction du ministère chargé des sports,
- à la demande de la fédération,
- à l'instigation de la fédération internationale à laquelle elle est affiliée,

et dont la réglementation en matière de contrôle et sanctions fait l'objet d'un règlement particulier de lutte contre le dopage, annexé au code de discipline.

Toute infraction fera l'objet des sanctions selon les procédures prévues dans le même règlement.

Alcoolisme :

Tout participant à une compétition ou manifestation sportive (joueurs et délégués) ayant reçu l'agrément de la fédération devra se soumettre à un éventuel contrôle d'alcoolémie par les personnes habilitées, sachant que le taux maximal autorisé est de 0.50 gramme par litre de sang.

Si ce taux est dépassé, le joueur ou le délégué, est exclu de la compétition.

Tout participant à une compétition ou manifestation sportive (joueurs et délégués) ayant reçu l'agrément de la fédération devra se soumettre à un éventuel contrôle d'alcoolémie par les personnes habilitées, sachant que le taux maximal autorisé est de 0.50 gramme par litre de sang.

Si ce taux est dépassé, le joueur ou le délégué, est exclu de la compétition.